

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)

Mention : Droit pénal et sciences criminelles

Présentée et soutenue publiquement le 27 mai 2025 à 14h
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Windy PHELE

**« La réparation des séquelles de la traite négrière transatlantique
et de l'esclavage colonial français : obstacles juridiques et perspectives politiques. »**

JURY

Madame Sophie HOCQUET-BERG,
Professeur à l'Université de Lorraine – rapporteur

Madame Bernadette AUBERT,
Maître de conférences HDR à l'Université de Poitiers – rapporteur

Monsieur Julien DANIEL
Professeur à l'Université des Antilles

Madame Juliette LELIEUR,
Professeur à l'Unistra

Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse

Madame Bénédicte GIRARD,
Professeur à l'Unistra, codirectrice de thèse